

Le Conseil Municipal de SAINT-SAVIN se réunira en session ordinaire de SAINT-SAVIN le :

**JEUDI 25 AOUT 2022 à 19 heures  
à la Salle du Conseil Municipal**

- ❖ Finances/Administration Générale :
  - Souscription de deux emprunts pour la construction du restaurant scolaire et de trois classes maternelles ;
  - Attribution de la consultation pour l'assurance « Dommages Ouvrage et Garanties diverses » ;
  - Demande de subvention de l'association Team STS ;
  - Délibération Modificative n° 3 du budget principal ;
  - Délibération portant modification de la durée hebdomadaire d'un poste d'adjoint technique ;
  - Création de deux postes en contrat d'accroissement occasionnel à temps non complet ;
  - Convention de servitude ENEDIS pour déplacement d'un poteau rue des Vignes.
  
- ❖ Ecoles :
  - Validation du devis « Projet natation à l'Ecole » pour la rentrée scolaire 2022/2023.
  
- ❖ Urbanisme :
  - Vente des parcelles ZW239 et ZW245 rue Alphonse Micheau ;
  - Proposition d'acquisition de la parcelle AB 98 Le Bourg.
  
- ❖ Intercommunalité :
  - Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public 2021 du Syndicat des Eaux du Blayais ;
  - Présentation des principes de la Convention Territoriale Globale signée entre la CAF, la CCLNG et les communes ;
  - Convention entre la CCLNG et la commune pour l'organisation d'un Service Informatique Commun ;
  - Désignation d'un délégué à la commission « Enfance - Jeunesse » de la CCLNG.
  
- ❖ Questions diverses.

Les débats seront filmés et retransmis en direct sur :  
<https://facebook.com/evenementiels.stsavin33>

Affiché le 18 août 2022